

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 1^{er} décembre 2020 à 19h15 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Dany Chapdelaine, conseiller
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault,

Absents : M. Derek Grilli, Maire,

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 27 novembre 2020 à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h15 sous la présidence de M. Éric Bossé, maire suppléant de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

Le conseil de la municipalité de Lawrenceville siège en séance extraordinaire ce 1^{er} décembre 2020, en séance conventionnel et par voie d'appel conférence.

Sont présent en personne : M. Dany Chapdelaine, conseiller
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault,

Sont également présent à la séance par voie téléphonique :

Est Absent : M. Derek Grilli, Maire,

2020-12-151

Attendu le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui déclare l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Attendu le décret numéro 388-2020 du 29 mars qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

Attendu l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Attendu qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel conférence;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel conférence.

Que la séance et ses délibérations soient enregistrées et rendues accessibles sur le site de la municipalité dès que possible.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

1. ORDRE DU JOUR

2020-12-152

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié:

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption du budget 2021;
4. Adoption du programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023;
5. Questions de l'assemblée;
6. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

3. ADOPTION BUDGET 2021

2020-12-153

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le budget pour l'année 2021 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

<u>Activités de fonctionnement</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Revenus de fonctionnement		
Taxes	585 480 \$	585 480 \$
Paiements tenant lieu de taxes	2 200	2 200
Transferts	82 692	82 692
Services rendus	47 671	47 671
Imposition de droits	13 600	13 600
Amendes et pénalités	1 000	1 000
Intérêts	13 000	13 000
	745 643	745 643
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	186 158	186 158
Sécurité publique	98 220	98 220
Transport	158 465	158 465
Hygiène du milieu	137 177	137 177
Santé et bien-être	2 483	2 483
Aménagement, urbanisme et développement	63 763	63 763

Loisirs et culture	56 980	56 980
Frais de financement	17 109	17 109
	<u>720 355</u>	<u>720 355</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement	25 288	25 288
Conciliation à des fins fiscales		
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	2 200	2 200
Remboursement de la dette à long terme	-42 643	-42 643
Affectation aux activités d'investissement	-2 000	-2 000
Affectation au fonds de roulement	17 155	17 155
	<u>-25 288</u>	<u>-25 288</u>
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	<u>0</u> \$	<u>0</u> \$
<u>Activités d'investissement</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Acquisition d'immobilisations		
Hygiène du milieu	0 \$	0 \$
Transport	0	0
Administration générale	2 000	2 000
	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
Transfert et affectations		
Transfert – Taxe d'accise	0	0
Transfert - RIRL	0	0
Affectation de l'excédent non affecté	0	0
Règlement d'emprunt	0	0
Affectation des activités de fonctionnement	2 000	2 000
	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
Excédent d'investissement	<u>0</u> \$	<u>0</u> \$

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

2020-12-154

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que le programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

Suite à la mise à jour du plan municipal d'intervention sur les infrastructures, le conseil a réalisé des travaux de réfection de la chaussée des rues Dandenault et Beauregard. Des ajustements devront être réalisés.

La municipalité déposera la programmation des travaux à être réalisés dans le cadre du programme TECQ 2019-2023.

De nouveaux montants ont été annoncés pour le programme TECQ. La municipalité établira les priorités pour l'utilisation de ces fonds. La réfection des rues de l'Église et Yamaska a été discutée.

Des subventions seront demandées pour l'aménagement de l'Église qui a été acquise par la municipalité. Des subventions ont déjà été obtenues pour l'acquisition de génératrices et de thermopompes dans le cadre des travaux de remise à niveaux de l'église.

Des travaux seront réalisés à l'usine pour l'installation de lumières au DEL plus efficaces et plus éco énergétiques.

La municipalité étudie également la possibilité de réaliser des travaux à l'hôtel de ville pour y aménager des bureaux fermés.

5. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-12-155

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin, à 19h05, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Éric Bossé, maire suppléant

François Paquette, directeur général